



**Cerema**

Centre d'études et d'expertise sur les risques,  
l'environnement, la mobilité et l'aménagement

# Présentation du Cerema

**Journées techniques  
Acoustique et Vibrations**

**Bordeaux - 5 et 6 juin 2014**

# Sommaire

La création du Cerema

La gouvernance

Les missions

La répartition des activités par domaines

L'organisation

Le Cerema en quelques chiffres

Direction territoriale Sud-Ouest

# La création du Cerema

Établissement public de l'État à caractère administratif

- dénommé **Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement**, Cerema
- créé au 1<sup>er</sup> janvier 2014 par les articles 44 à 52 de la **loi du 28 mai 2013** « portant diverses dispositions en matière d'infrastructures de transports »
- Complétée par le **décret du 29 novembre 2013**

# La gouvernance du Cerema

- **Une instance délibérative, le conseil d'administration**, composé de 4 collèges :
  - Etat (6); Elus des collectivités (5);
  - Personnalités qualifiées (5); Représentants du personnel (5)
- **Des instances consultatives**
  - Le conseil stratégique
  - Le conseil scientifique et technique
  - Les comités d'orientation thématiques nationaux
  - Les comités d'orientation territoriaux

# Les missions du Cerema

- Contribuer, en lien étroit avec les collectivités territoriales, à la connaissance des territoires et des espaces maritimes ;
- Traduire les besoins locaux en thématiques de recherche, en réflexions méthodologiques et en sujets de développement technologiques et d'innovation ;
- Concourir à l'élaboration de la normalisation, de la réglementation technique ;

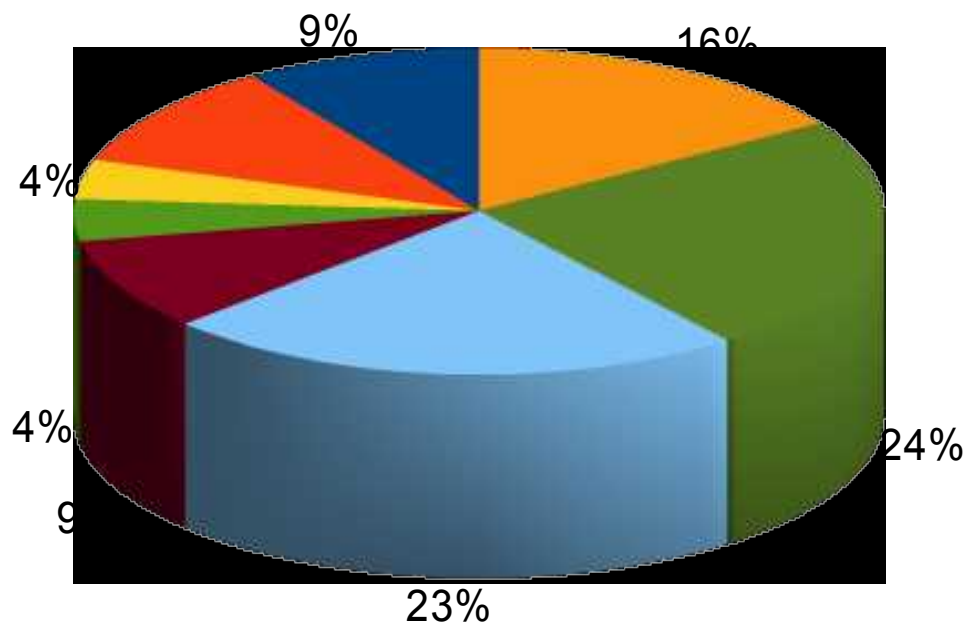
# Les missions du Cerema (suite)

- Assurer la capitalisation, la diffusion et la promotion des travaux et études liés à ces activités
- Contribuer au développement et à la gestion du patrimoine des infrastructures de transport, de surveillance, d'aide à la sécurité des transports,

# Accompagner les politiques publiques

- Contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques
- Apporter l'expertise et l'innovation aux collectivités territoriales
- Renforcer la prévention, la gestion et la résilience, la capacité des territoires à faire face aux risques de toutes natures
- Participer à l'élaboration de la réglementation et des normes techniques

# Huit grands domaines d'intervention



- Territoires durables (ressources, milieux, biodiversité et territoires)
- Espace urbain et bâtiment
- Énergies et climat
- Impact sur la santé
- Connaissance et prévention des risques
- Mobilités et transport
- Gestion du patrimoine d'infrastructures
- Développement d'infrastructures



# Organisation du Cerema

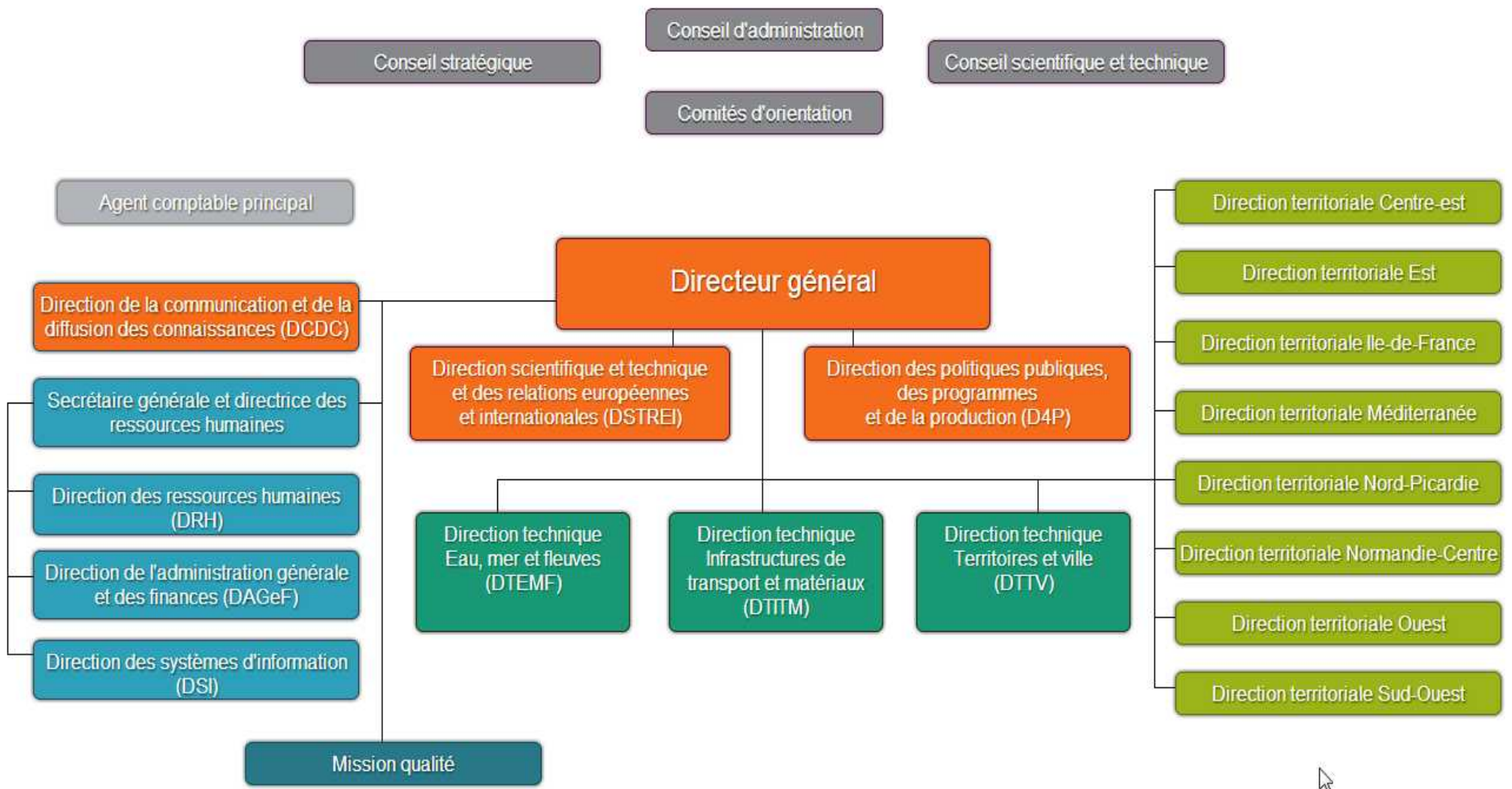
## Deux principes essentiels

- un ancrage territorial fort
- un fonctionnement déconcentré

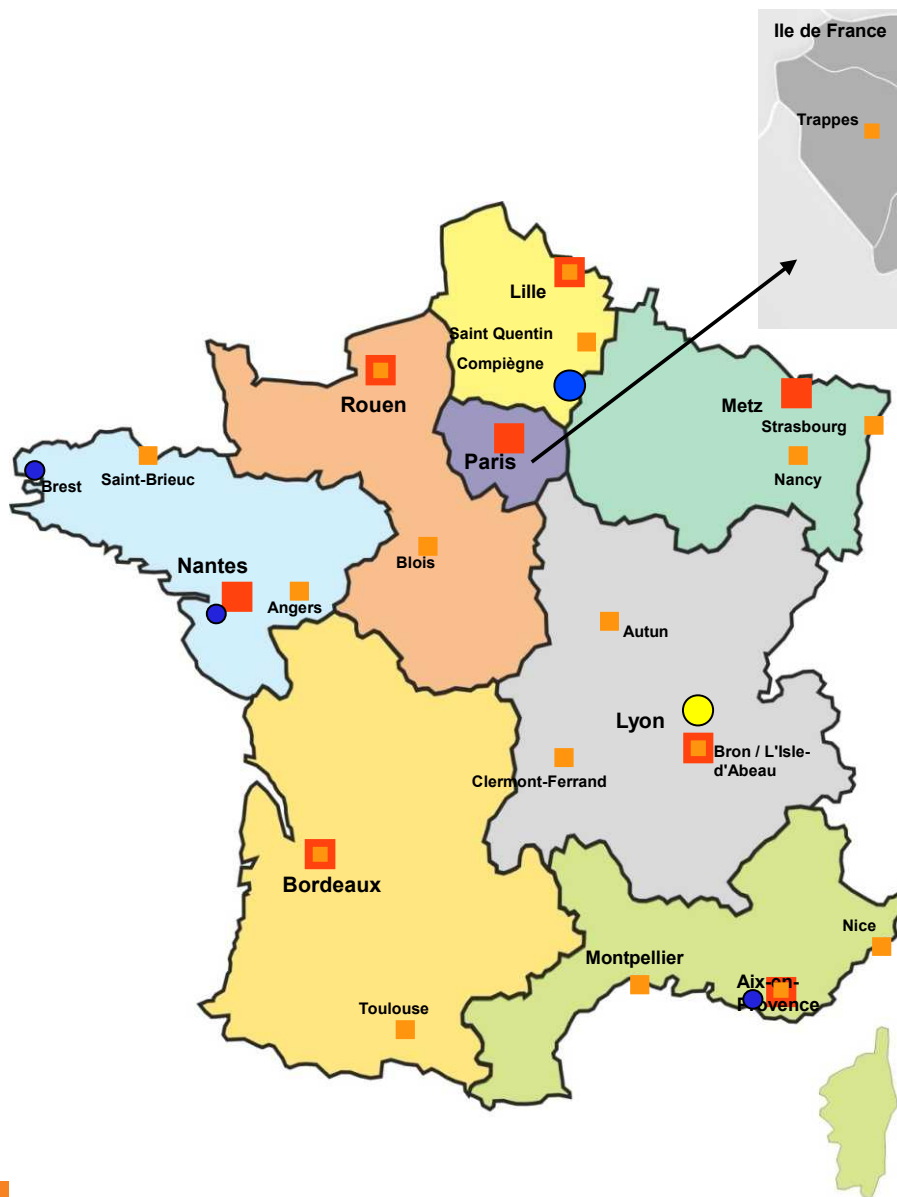
## 1 siège et 11 entités

- un siège de petite taille : pilotage, synthèse ;
- 3 directions techniques : stratégie, animation, diffusion ;
- 8 directions territoriales : lien aux territoires, productions ;

# Organigramme du Cerema



# Les implantations du Cerema



- Direction technique  
Infrastructures de transports et matériaux  
(ex Setra)
- Direction technique  
Eau, mer et fleuve : Siège + sites locaux  
(ex Cetmef)
- Direction technique Territoires et Ville  
(ex Certu)
- Directions territoriales (ex CETE)
  - . Centre-Est
  - . Est
  - . Ile de France
  - . Méditerranée
  - . Nord-Picardie
  - . Normandie-Centre
  - . Ouest
  - . Sud-Ouest
- Autres sites des Directions territoriales :
  - Laboratoires, etc...

# Le Cerema en quelques chiffres

**66 pôles de compétences et d'innovation**  
**33 équipes de recherche associées (ERA)**

**250 M€ de budget annuel**

**Des équipes réparties sur**  
**29 sites**  
**sur 26 départements**  
**métropolitains**



**3250 agents**  
**220 experts**  
**nationaux et internationaux**

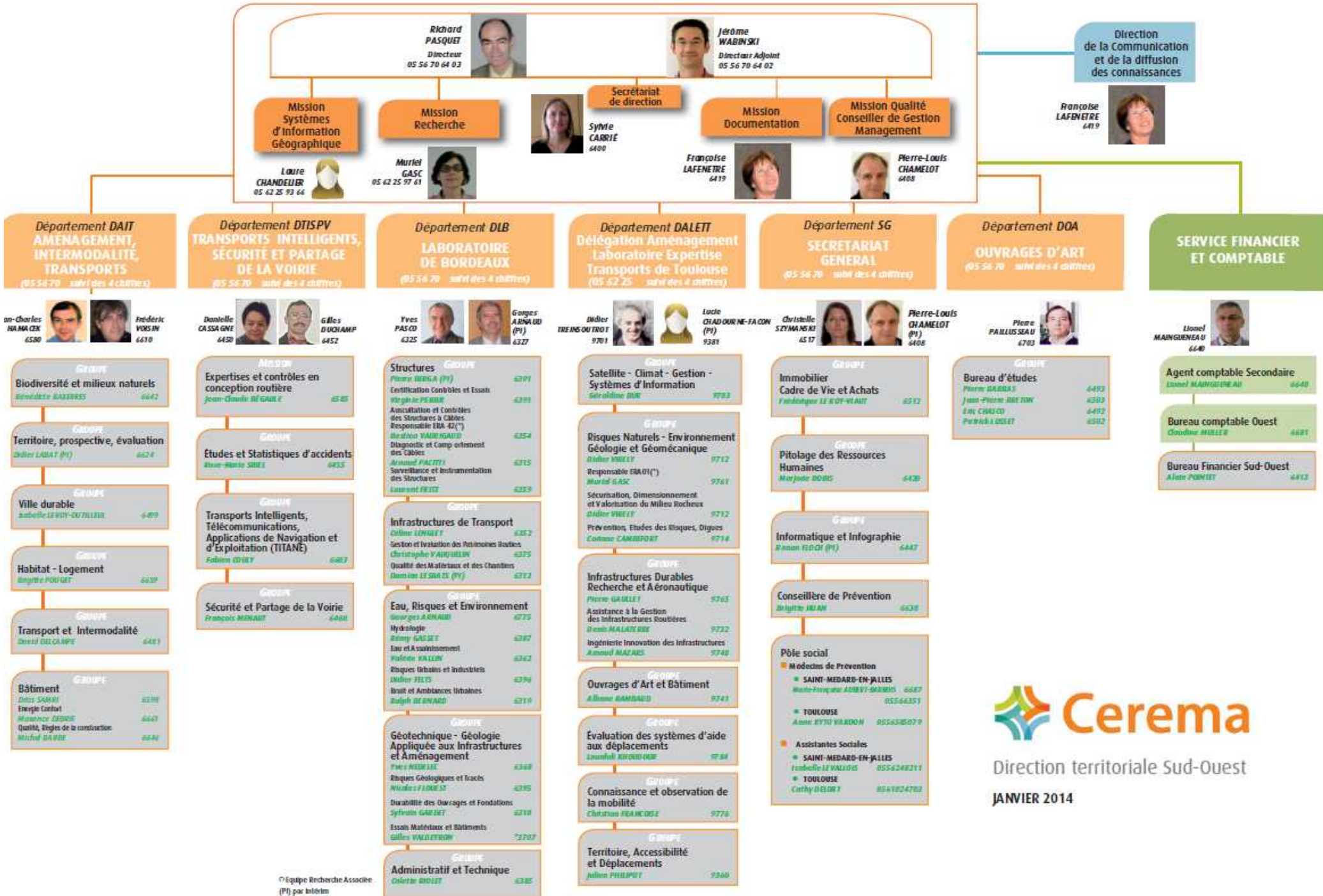
**17 départements/laboratoires**  
**4 centres spécialisés d'essais**

**180 publications annuelles**

# La direction territoriale Sud-Ouest



# L'ORGANIGRAMME



Direction territoriale Sud-Ouest

JANVIER 2014

# Les effectifs au 31.12.2013

Un effectif total de : **306 ETP**

- Cat. A : Cadres supérieurs-ingénieurs = 28 %
- Cat. B : Techniciens supérieurs = 51 %
- Cat. C : Techniques et administratifs = 21 %

# L'activité en chiffres au 31.12.2013

**Chiffre d'affaires 2013 = 25,135 M€**

- Titre IX Etat central = 40 %
- Titre IX Etat local = 50 %
- Tiers (hors état) = 10 %



# Les compétences Recherche

- Équipes de RECHERCHE Associées (ERA)
  - ▶ Comportement mécanique des roches
  - ▶ Diagnostic et maintenance des ouvrages métalliques et à câbles
  - ▶ en projet une équipe Bâtiment avec le CSTB
- Projets européens
- Programmes de recherche

# Les PCI de la D Ter Sud-Ouest

- Appui pour le Conventionnement d'Utilité Sociale (CUS)
- Éco-quartiers
- Évaluation des systèmes d'aide à la gestion des déplacements
- Évaluation des politiques et des projets de transports
- Chaussées aéronautiques
- Applications satellitaires et télécommunications
- Sécurité et Durabilité des Ouvrages à câbles
- Statistiques accidents et exposition au risque routier
- Politique et aménagement de la Montagne (associé)
- Connaissance et analyse croisée de la mobilité (associé)
- Vulnérabilité des infrastructures de transport aux risques géologiques (associé)
- Inondations et aléas côtiers (associé)

# Merci de votre attention



[www.cerema.fr](http://www.cerema.fr)